

seurs , et notamment le chef de ma branche, dont le nom est resté cher à tous les Français , et dont je me ferai gloire de suivre toujours les exemples.

« Les projets qui vous seront communiqués sont grands et importants : d'une part, améliorer les revenus de l'état , et assurer leur libération entière par une répartition plus égale des impositions ; de l'autre , libérer le commerce des différentes entraves qui en gênent les mouvements , et soulager, autant que les circonstances me le permettent, la partie la plus indigente de mes sujets. Telles sont, Messieurs , les vues dont je me suis occupé et auxquelles je me suis fixé après le plus mûr examen. Comme elles tendent toutes au bien public, et connaissant le zèle dont vous êtes animés pour mon service , je n'ai pas craint de vous consulter sur leur exécution ; j'entendrai et j'examinerai attentivement les observations dont vous les croirez susceptibles. Je compte que vos avis , concourant tous au même but , s'accorderont facilement , et qu'aucun intérêt particulier ne s'élèvera contre l'intérêt général. »

Le roi ayant cessé de parler , le garde des sceaux de France , M. Hüe de Miroménil , dit :

« Sa majesté est convaincue , par une étude approfondie des avantages et des ressources de la France , ainsi que par l'expérience que douze années de règne lui ont acquise , que les moyens les plus sûrs de parvenir au but désiré sont de rendre plus exacte et plus équitable la répartition des subsides indispensables pour subvenir aux chances de l'état ; de rendre la perception plus simple et moins onéreuse ; de choisir, par un juste discernement , les genres d'impositions qui tombent le moins sur la classe de ses